



Les risques Internet pour les enfants

Que peuvent faire les parents ?

Connaître les risques

- Accès à des contenus pornographiques ou violents
- Harcèlement et discriminations
- Cybersexisme
- Sexting ou textopornographie
- Nudes, diffusion de contenus explicites
- Chantage à caractère sexuel
- Jeu de pari et d'argent en ligne
- Achats intégrés générant des surcoûts
- Challenges ou défis dangereux (*Momo challenge, Blue whale, etc.*)

Se préparer

- Restez investi : intéressez-vous aux jeux, sites et applications utilisés par votre enfant. Assurez vous qu'il a l'âge requis pour y accéder.
- Utilisez les filtres parentaux : surveillez l'activité en ligne et protégez vos enfants des contenus inappropriés.

Surveiller

- Parlez avec votre enfant de la sécurité et des précautions à prendre sur internet
- Gérez les temps en ligne et hors ligne par la mise en place d'un planning
- Encouragez l'usage d'Internet dans un espace commun de la maison (salon par exemple)
- Vérifiez et activez les paramètres de confidentialité sur les jeux et les applications
- Restreignez l'usage de la webcam
- Coupez le partage des données de géolocalisation
- Apprenez à vos enfants à ne pas utiliser des mots de passe faciles

Réagir

- Signalez et bloquez les demandes de contact venant d'étrangers
- Soyez attentifs aux changements de comportement pouvant traduire une détresse, soutenez votre enfant sans jugement
- Si vous pensez que votre enfant est en danger, composez le

17 ou 112

#RÉPONDREPRÉSENT

Où trouver ?
plus d'information

BRIGADE
numérique

Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/
Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique)

Net Ecoute www.netecoute.fr 0800 200 200

Association la Mouette www.la-mouette.fr

www.internet-signalement.gouv.fr

Addiction aux écrans
[www.drogues.gouv.fr/comprendre/
ce-qu-il-faut-savoir-sur/
lexposition-aux-ecrans](http://www.drogues.gouv.fr/comprendre/ce-qu-il-faut-savoir-sur/lexposition-aux-ecrans)